

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 12

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève OCPA

Pour calculer les prestations auxquelles les bénéficiaires auront droit en 2004, l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) doit connaître très précisément leur situation financière et personnelle. Petit rappel des éléments pris en compte dans ce calcul.

Votre situation a-t-elle changé?

Comme chaque année à pareille époque, l'OCPA est à la veille de calculer le montant des prestations de ses bénéficiaires pour 2004. C'est donc le moment de vous rappeler qu'il est indispensable d'informer l'OCPA d'éventuels changements intervenus dans votre situation, tant financière que personnelle, de manière que le montant de la prestation qui vous est versé corresponde bien à votre situation actuelle. Vous devez également informer l'OCPA d'éventuels changements intervenus dans la situation financière

ou personnelle des personnes prises en compte dans le calcul de la prestation.

Dans les semaines à venir, vous recevrez divers documents concernant notamment les montants des rentes auxquels vous aurez droit l'an prochain (rentes LPP, rentes étrangères, etc.). Vous recevrez aussi un relevé annuel de vos comptes bancaires ou postaux mentionnant le montant de votre fortune et les intérêts annuels.

Les éléments contenus dans ces différents documents sont très importants car ils sont susceptibles de modifier le montant

de la prestation qui vous est versé. Une augmentation de votre rente LPP, par exemple, peut produire une diminution de la prestation reçue de l'OCPA. A l'inverse, une diminution de votre fortune peut engendrer une augmentation de votre prestation.

Un changement de situation entraîne une mise à jour des prestations versées par l'OCPA et peut donner lieu à un versement rétroactif, mais aussi à une demande de remboursement. Toute prestation reçue indûment doit être restituée et il est important de savoir que l'OCPA n'en-

tera, en principe, pas en matière pour accorder une remise si un changement dans la situation du bénéficiaire, et/ou des personnes prises en compte dans le calcul de la prestation, ne lui a pas été communiqué. Soyez donc attentifs à envoyer à l'OCPA une copie des documents que vous recevrez prochainement pouvant avoir une incidence sur le calcul de votre prestation. Pensez à mentionner votre numéro de bénéficiaire.

Il sera également important de vérifier attentivement les montants figurant sur la décision des prestations 2004 que vous recevrez aux premiers jours de janvier de manière à vous assurer que les montants pris en compte correspondent bien à votre situation 2004.

Les collaborateurs et la direction de l'OCPA vous souhaitent de très bonnes fêtes et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Genève

Cressy: santé pour tous

Il y a trois ans, les Genevois découvraient leur premier centre d'hydrothérapie, magnifique, baptisé Cressy Bien-Etre. Mais l'ambitieuse aventure faillit rapidement tourner court pour cause d'endettement, Foyer Handicap ne pouvant assumer un tel investissement. En juin 2002, le Grand Conseil sauvait in extremis ce lieu de soins et de loisirs de la fermeture définitive en votant un crédit extraordinaire de 4 millions de francs pour son acquisition par les Hôpitaux universitaires de Genève. Après dix mois d'inactivité, le centre était à nouveau

accessible aux ayants droits en mai dernier, mais il continuait de manquer au grand public qui avait lui aussi pris goût à se relaxer dans les bulles.

Désormais, Cressy Santé – ainsi renommé – est ouvert aussi au grand public en fin de journée, du lundi au vendredi de 17 h à 21 h, et le samedi de 10 h à 18 h. En première partie de journée, il demeure réservé aux personnes handicapées et à mobilité réduite. L'accès grand public est limité à la mauvaise saison, soit jusqu'à fin avril 2004... de quoi oublier les frimas de l'hiver dans les

vapeurs d'eau. Cressy Santé, rappelons-le, comprend des installations d'hydrothérapie uniques à Genève: une piscine de 305 m² chauffée à 34° avec buses de massage, couchettes à microbulles, bassins bouillonnants ou à jets, un jacuzzi de 18 m², un bassin de rééducation, un bassin d'eau froide et une salle de repos. Dans un cadre d'inspiration tropicale, l'entrée (Fr. 20.-, Fr. 13.- pour les personnes handicapées, AVS/AI ou à mobilité réduite) donne également accès au sauna, au hammam et à l'odorium.

C. Pz

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h

Valais

La crèche de Géronde



D.R.

La crèche de Géronde est devenue une véritable tradition.

En famille ou seul, on monte à l'église de Géronde pour voir la crèche. Simple curiosité ou ferveur? Par cette tradition, les moniales invitent à partager la joie chrétienne de la Nativité.

«**M**a Sœur, je vous apporte un petit ange de la part de ma maman qui fait de la céramique.» C'est ainsi qu'un petit garçon offrit aux sœurs, la figurine de l'ange du Seigneur qui se tient auprès de la sainte Famille. Et, chaque année,

lorsqu'elle prépare la crèche, la moniale pense à cet enfant, à ce cadeau qui témoigne des liens qui unissent la communauté des bernardines à la population.

Les âges de la vie

A Noël, l'Enfant est au centre de la scène, emmailloté et déposé dans cette crèche qui lui sert de berceau. Marie se penche sur Lui avec le geste tendre de la mère. Joseph semble pensif. Et l'âne et le bœuf sont à leur place dans l'étable, auprès du Nouveau-Né. Les bergers s'approchent de la sainte Famille. «Ce sont les pauvres qui, les premiers, ont été avertis par un ange de la naissance du Seigneur et qui sont venus l'adorer», rap-

pelle Sœur Marguerite; elle fait remarquer que les figurines représentent les différents âges de la vie. Et les Mages, ces sages venus de l'Orient, dont la piété populaire a fait un Noir, un Jaune et un Blanc, indiquent que la naissance de Jésus concerne toute l'humanité.

La moniale qui, chaque année, apporte une touche nouvelle,

confie avec un sourire lumineux: «C'est pour moi une grande joie de préparer la crèche de Noël qui rappelle la naissance de Jésus, Lumière du monde, qui a pris notre humanité.»

Françoise de Preux

» Monastère des bernardines, sur la colline Géronde, près de Sierre, tél. 027 455 11 68.

Le partage de Noël

Depuis 17 ans déjà, une équipe de bénévoles, emmenée par Jean-Luc Ballestraz, organise chaque année un resto du cœur «pour ne pas laisser des gens passer seuls la fête de Noël». Lorsqu'à Martigny, pour la première fois, l'idée fut lancée, l'administration communale, les sponsors et les commerçants furent généreux et le réveillon réussit. Pascal Couchepin, alors président de la ville, vint en famille. «Et, chaque année, même depuis qu'il a été élu conseiller fédéral, il passe un moment avec nous.» Aujourd'hui, un peu partout en Valais des bénévoles organisent le repas de Noël, le 24 décembre dès 19 heures, avec

musique, animations et cadeaux. «Ces repas ont évolué dans le sens d'un partage et les familles viennent y passer un Noël différent», constate aujourd'hui Jean-Luc Ballestraz. A noter que, à Sion et Saxon, les restos organisent aussi un repas pour le Nouvel An. Et la tendance est de proposer, toute l'année, des repas hebdomadaires. Chaque équipe œuvre sur son terrain, dans des conditions différentes. A Charrat, par exemple, cette année, c'est la Protection civile qui organise, pour la première fois, le resto de Noël. Partout dans le canton, les bénévoles se réunissent longtemps à l'avance, afin que la fête soit belle.

F. P.

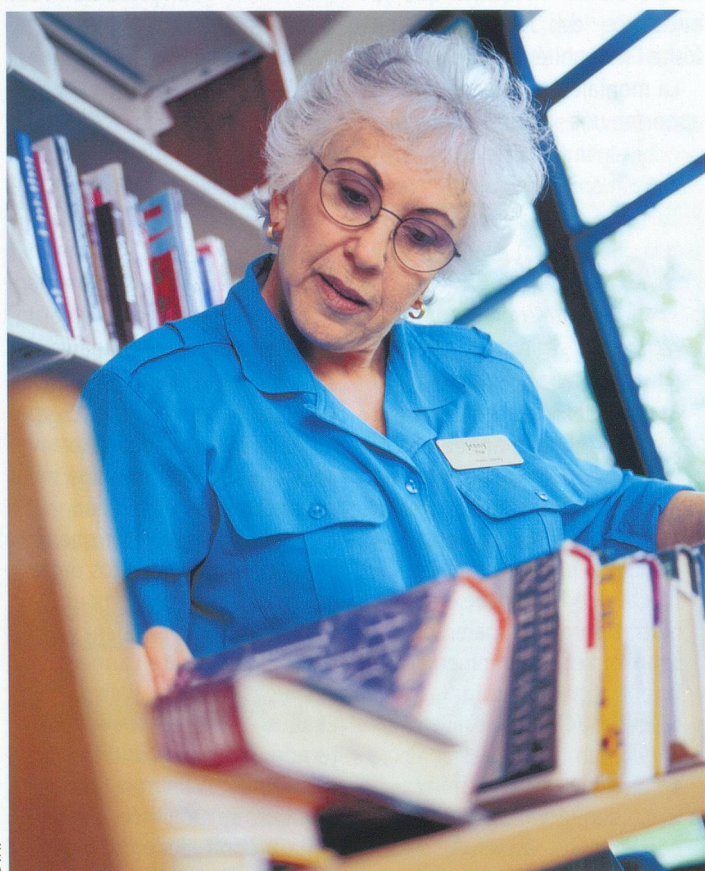
» Restos de Noël:

Saint-Maurice, Maison de la Famille, tél. 024 486 22 33
Martigny, Brigitte Moret, tél. 027 722 41 24
Fully, A.-M. Roduit, Café de la Fontaine, tél. 027 746 16 06
Saxon, Béatrice Monnet, Riddes, tél. 027 306 90 76
Sion, Lucien Tauxe, tél. 027 322 80 66
Réchy Chalais, Café des Chasseurs, tél. 027 458 10 98
Sierre, Centre ASLEC, Cindy Quarroz, tél. 027 455 40 40
Charrat, Dominique Gaillard, tél. 027 746 37 72

Pour tous renseignements, tél. 027 722 28 32.

Si vous êtes âgé de 50 ans et plus, vous sentez en forme et désirez travailler pour arrondir vos fins de mois ou pour ne pas rester inactif, les activités du Bureau 60 à Yverdon-les-Bains devraient vous intéresser.

Une agence de placement pas comme les autres



Le bureau yverdonnois est spécialisé dans les petits jobs.

Le Bureau 60 n'est pas une agence de placement, même s'il en a tout l'air, c'est une œuvre philanthropique, fondée en 1963. A l'origine, ce bureau s'occupait uniquement de personnes de 60 ans et plus. «Face à la récession de ces dernières années et à des licenciements massifs dans la classe d'âge de la cinquantaine, nous avons revu nos statuts. Depuis 5 ans environ, nous acceptons de nous occuper de personnes de 50 ans

et plus, souvent au chômage ou en préretraite», explique Jean-Pierre Viret. Cet ancien directeur commercial, âgé de 70 ans, dirige aujourd'hui le bureau de placement yverdonnois, spécialisé dans les petits jobs (aide au ménage, jardinage, bricolage, travail de bureau, petites traductions, comptabilité, etc.).

Le Bureau 60 se différencie néanmoins des agences de placement conventionnelles: «Nous sommes au bénéfice d'une auto-

risation de pratiquer le placement privé, souligne Jean-Pierre Viret. Nous mettons en relation nos membres, qui sont soit à la recherche d'un emploi, soit à la recherche d'un employé.» Toute personne peut devenir membre, il lui suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 30 francs. «Nos services sont gratuits, poursuit M. Viret. Pour ce qui est des modalités financières, le contact réussi, les deux partenaires en conviennent entre eux. Notre seule exigence en la matière est que le montant du salaire ne soit pas inférieur à 20 francs de l'heure et qu'en cas de déplacements, les kilomètres soient payés.» Un suivi des dossiers est assuré.

Actuellement, le Bureau 60 compte plus de 350 membres. «Les employeurs sont plus nombreux que les demandeurs d'em-

ploi!», affirme M. Viret. Ces employeurs sont souvent des personnes seules: par exemple, des veuves, qui ont besoin de quelqu'un pour s'occuper du jardin, des arbres, de certains bricolages, voire de leur comptabilité ou de leur correspondance. Seul – pour l'instant – à occuper ce créneau, le Bureau 60 limite son champ d'action à la région du Nord vaudois. «Mais nous n'avons déposé aucun brevet sur cette activité», sourit M. Viret, en rappelant la devise du Bureau: «Un service à votre service».

Marie-Thérèse Jenzer

» Adresse: Bureau 60, rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 024 426 26 25 (permanence le mardi et le jeudi de 9 h à 11 h et répondeur). Site internet: www.bureau60.ch.

Jura bernois

Pro Senectute: nouveaux responsables

La fin de l'année coïncide avec un changement au sein de Pro Senectute Jura bernois. La responsable de l'animation depuis six ans, Claudine Steiner, ayant pris sa retraite et la palette d'activités proposées ne cessant d'augmenter, l'office sis à Tavannes a décidé de scinder

le poste en deux. Il a ainsi engagé au 1^{er} novembre deux personnes, chacune responsable d'un secteur d'activité. Geneviève Grimm-Gobat s'occupera principalement du domaine «Aînés + Sport». Olivier Jeannerat s'emploiera à étoffer encore l'offre d'animations diverses. N. R.